

# JOURNAL

DE

# FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MARDI, 14 FEVRIER 1797.

*De Vienne, le 4 Février.*

*(Suite des Nouvelles officielles).*

Telle fut l'issue de la première entreprise de cette brave avant-garde, dans laquelle toutes les troupes donnèrent une preuve de fermeté militaire, qui, d'après les propres paroles de leur chef, est au dessus de toute expression. Le corps de volontaires Viennois combattit avec la plus grande intrépidité pendant sept heures; le chemin qui conduit à Bevilaqua, étoit couvert du sang de l'ennemi. Nos troupes firent un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels se trouve l'adjudant-général Comus. Le général françois Stever fut tué à Bevilaqua.

On se proposoit, le jour suivant, de s'emparer du village de St. Zenon, que l'ennemi occupoit avec 3000 hommes, ainsi que des villages de Menerbe et il Bosco situés dans les environs. L'avant-garde composée de 5 bataillons, fut divisée en 4 colonnes, qui se dirigèrent par différens détours, partie sur St. Zenon, et partie sur il Bosco. La colonne du centre commandée par le général-major de Hohenzollern, le porta directement sur St. Zenon. L'attaque de ce poste eut lieu à 4 heures de l'après-midi. L'ennemi fut repoussé jusqu'à Menerbe, où il se reforma; mais après quelque résistance, il fut de nouveau forcé à prendre la fuite vers Bonavigo; la nuit seule put le dérober à notre poursuite et l'empêcher d'être entièrement détruit.

Les troupes donnèrent encore dans cette occasion une preuve de leur bravoure, réunie à la meilleure volonté. Elles s'emparèrent de 3 canons avec leurs munitions, et d'un grand nombre de fusils, et firent prisonniers 3 à 400 hommes, parmi lesquels se trouvent 15 officiers.

Les choses étoient dans cet état, lorsqu'on

fit les dispositions pour se rapprocher de plus en plus du but de l'expédition, qui étoit la réunion avec Mantoue, et à effectuer à cette fin le passage de l'Adige. Ce fut le 13 au soir, que cette opération commença. La rivière étoit défendue par la division du général Augereau, forte de 11 mille hommes; et les environs d'Anguiari (quoique sur ce point, l'on pût être encore inquiet de Ronco et Legnago) offroient le seul passage qui fut praticable à la faveur d'une digue qui le couvroit. Après avoir cherché à donner le change à l'ennemi, en envoyant quelques pontons du côté de Nicefola, les troupes se mirent en mouvement; un bataillon et la moitié d'un autre furent détachés vers Bonavigo pour observer le poste de Ronco occupé par l'ennemi, et l'on transporta dans le plus grand silence six pièces de canon au delà de la digue, sur un banc de sable de la rivière. Six cents volontaires, sous la conduite du capitaine Palmono, d'Alvinzy, avoient ordre de jeter 20 pontons sur le fleuve. Ils l'exécutèrent avec la plus grande bravoure, malgré le feu le plus vif de l'ennemi, chassèrent ce dernier d'Anguiari, et alors on commença à établir le pont à la faveur d'une forte canonade. Cependant l'ennemi étoit accouru d'Anguiari; il chercha à empêcher l'établissement du pont, et disputa vivement le passage. Nos troupes triomphèrent de tous les obstacles, passèrent la rivière malgré tous les efforts de l'ennemi, et se formèrent en corps sur le banc de sable de la rive opposée. Alors l'on retira le détachement qui avoit été posté à Bonavigo, et l'on marcha sur Cerea.

L'on avoit posté auparavant sur la rive droite de l'Adige, un bataillon d'Alvinzy, et ensuite le bataillon composé de Thurn et Lascy. De Cerea, la marche fut continuée par Sanguinetto,

jusqu'à Nogara, où l'on arriva le 14 au soir, et où on passa la nuit. Le jour suivant, Bon s'avança par Castellaro, sur St. George. Dans le premier endroit, on enleva un piquet ennemi de 50 hommes, on prit aussi quelques ordonnances portant des dépêches, et d'un charriot de campagne du général Buonaparte, avec différens écrits et des cartes.

Nos troupes parurent ensuite devant Saint George, qu'elles trouvèrent fermé. Sur les entrefaites, il s'étoit engagé un combat sanglant entre une partie du corps et les troupes ennemies accourues en grand nombre de Legnago et Ronco. M. le F. M. L. de Provera ne le trouvoit plus qu'avec 5000 hommes devant St. George, et il étoit conséquemment très-hardeux de tenter un assaut sur cette place. Ce général convint avec le maréchal comte de Wurmsfer, d'attaquer la *Favorite* et Montado, que l'on croyoit peu garnies de troupes, et de chercher à effectuer la réunion avec Mantoue, à la faveur d'une sortie qui seroit faite de cette place dans le même tems. Dans cet intervalle, l'ennemi renforça le corps de 11000 hommes qui bloquoit Mantoue, par une colonne de 6000 hommes venue de Rivoli, et dont une grande partie fut jettée dans la *Favorite*. D'un autre côté, le général Augereau accouroit des rives de l'Adige avec toute la division et s'avançoit sur nos derrières; le général Dumas étoit aussi en marche avec une nombreuse cavalerie.

Le F. M. L. Provera entreprit cependant, le 16 à 5 heures du matin, l'attaque dont on étoit convenu; mais il se vit tout-à coup enveloppé par tous ces corps de troupes ennemies; malgré cela, nos troupes investies de toutes parts et concentrées sur un seul point, combattirent jusqu'à midi avec une valeur sans exemple, qui excita même l'admiration de l'ennemi; et elles ne cédèrent à un nombre infiniment supérieur, que lorsque les forces, et non le courage, les eurent abandonnées. Les munitions se trouvoient aussi entièrement épuisées. Les troupes étoient encore sous les armes et entourées par les généraux françois, lorsqu'on procéda à la capitulation; elle fut signée à midi et demi sous les murs de Saint George, et d'après son contenu, ces braves troupes durent se rendre prisonnières de guerre. Les officiers furent mis en liberté sur leur parole. Dans ces conjonctures, la sortie de Mantoue dont on étoit convenu ne put produire l'effet qu'on en avoit attendu. C'est ainsi que cette entreprise échoua par un concours de circonstances imprévues.

*Suite de Paris, du 5 Février.*

Faypout, ministre à Gènes, n'est pas rappelé, comme on l'a dit. On assure qu'il avoit offert sa démission, et que le directoire ne l'a pas acceptée.

L'affaire de Poncelin est suivie avec zèle par le juge de paix qui en est chargé; le directoire lui a accordé la permission de visiter le palais de Barras.

L'affaire de la Dlle. Lange a été jugée avant-hier. L'enfant sera mis en pension, et la pension sera payée moitié par la mère et moitié par M. Hoppé. C'est un tuteur qui sera chargé de veiller à l'éducation.

Une résolution adoptée le 1er. de ce mois par les 500, porte qu'à dater de ce jour, les mandats cesseront d'avoir cours forcé de numéraire entre les particuliers, et le directoire cessera d'en publier le cours. Ils pourront cependant être reçus dans les caisses publiques en paiement des contributions jusqu'au 1er. Germinal.

Quelques journaux prétendent que la conspiration étoit purement *aristocrate*, et que c'est pour cette raison que les terroristes s'y trouvent mêlés. D'autres osent révoquer en doute son existence; ils ne peuvent concevoir comment son existence; ils ne peuvent concevoir comment trois hommes ont pu former de si vastes projets; ils se demandent où étoient leurs ressources, leurs armées, pour opérer une pareille secousse. La *Quotidienne*, qui plaisante sur tout, s'exprime ainsi à ce sujet:

„Où, j'en jure par les républiques passées, présentes & futures, la liberté, l'égalité, la souveraineté nationale n'ont jamais couru un danger si imminent. Des potences, grands dieux! devoient être dressés; le parlement jugé; les directeurs étoient étranglés à Vincennes; Chénier fuyoit avec sa muse, ses satyres, ses comédies, ses tragédies, vers les monts Hyperboréens; Louvet reprenoit son épingole & traînoit sa chaise moitié dans les antrès des montagnes; Poulhier rendoit le cilice & la haire... Détournons nos regards de si funestes images; le génie de la contre révolution est vaincu... Et Louis XVIII qui donne des pouvoirs illimités datés d'Hambourg, ou il n'a jamais été! Et les commissaires royaux qui promettent monts & merveilles, & qui n'ont pas mille écus dans leur caisse! Et cet épicier Dunan qui vouloit mettre la république en canelle! Et cet abbé Brothier qui s'adressoit finement à Malo, ancien cordelier du grand couvent de Paris, qui probablement auroit fait une rude pénitence en cas de contre révolution! Et la Villarnois qui se donnoit pour connetable, lui qui n'avoit jamais fait la guerre que dans les boudoirs de nos anciennes petites maîtresses! Et ce Pely, ami des montagnards conventionnels, jacobin forcé, qui recevoit de vieux rentiers au café de Valois, pour des demi tasses & des bavaroises!!  
..... En vérité, en vérité, je vous le dis; jamais la république n'a couru un si grand danger.... Autant les conceptions étoient sublimes & hardies, autant l'exécution devoit être prompt & rapide. L'épicier Dunan étoit chargé de foudroyer le corps législatif avec des tonnes de soufre, puis de le purger ensuite avec de la rhubarbe; & enfin il devoit fournir aux troupes de la contre-révolution, de l'eau de vie, du café & de la cassonade, pour leur déjeuner.

... Une vieille présidente du Marais, devoit faire égorger tous les républicains de son quartier, par sa femme de chambre & son portier. Deux incroyables, traînés en cabriolets, avoient la mission de mettre à feu & à sang tout le quartier du Palais-Royal. Les danseurs & danseuses de l'hôtel de Richelieu devoient se rendre par bandes, pour mettre en insurrection les faubourgs Saint Germain & Saint-Marceau. Une armée de rentiers, après avoir désarmé les invalides, devoit faire la jonction avec les incurables, & marcher à pas redoublés sur le directoire. . . . . Il étoit impossible qu'avec des mesures aussi bien prises, la contre-révolution ne se fit pas en moins de trois heures & un quart. Les conjurés, après l'expédition, devoient aller dîner chez Méot, à un louis par tête, prendre le café & la liqueur à la Régence, du punch au café Corazza, des glaces chez Garchi, & voir Madame Angot chez Nicolet; après quoi tout le monde devoit aller se coucher.

*Conseil des 500. — Séance du 5.*

On lit le message du directoire (dont nous avons parlé hier). „Le directoire, est-il dit dans cette dépêche, met sous vos yeux les pièces rassemblées et saisies sur les conspirateurs arrêtés le 11 de ce mois. Vous y verrez le plan de la conjuration; vous frémirez en apprenant les nouveaux malheurs que préparoient à la patrie les factions sans celle renaissantes. On ne peut se dissimuler combien le système des conjurés coincidoit avec les efforts des écrivains périodiques; les uns affichant le royalisme le plus absolu, les autres professant les principes de l'anarchie la plus destructive; les uns et les autres semblant travailler à la dissolution du gouvernement, et dont quelques-uns sont d'autant plus dangereux, qu'ils sont signés par des hommes revêtus d'un caractère que la loi ne peut atteindre... (Une foule de voix nomment Louvet et Poulitier). Le directoire doit déclarer que les membres, toujours unis, pleins de confiance dans les ministres, les généraux, les défenseurs de la patrie et les bons citoyens, fera exécuter avec zèle et fermeté les mesures que le corps législatif croira devoir prendre. „

Un secrétaire fait lecture des pièces. La première est la notice de celles qui ont été saisies sur les commissaires de Louis XVIII. La seconde est le rapport de Ramel, commandant des grenadiers du corps législatif. Elle contient une conversation que celui-ci a eue avec le nommé Poly; celui-ci lui présentoit un plan de contre-révolution. — „Quels sont vos moyens, lui dit Ramel? — Les secours de l'Angleterre; et le mécontentement général de la France. Quand nos colonnes se montreront, ayant à leur tête le lieutenant-général du prétendant, la révolte est sûre; 12 mille hommes s'arment dans le Jura et à Lyon pour la cause de la royauté. Les commandans des colonnes seront le prince de Poix, le comte de Bouillé, Mrs. de Malleigne et de Puiffaye. Louis XVIII est dans une position avantageuse; l'argent ne manquera pas.

„Quels seront vos actes? — D'abord une amnistie générale; mais le parlement déclarera ne pouvoir y consentir; dès-lors, mort aux constitutionnels de 91, auteurs de tout le mal; les galères aux factieux insensés de 93. Amener Lafayette à Paris, dans une cage de fer; mettre à mort ce traître et ses amis, Menou, Dumas, (du conseil des anciens) les Lameth.... — Pourquoi punir ceux-ci plutôt que ceux qui, après le 10 Août?.... — Non, non, vous êtes tous des scélérats; c'est vous qui, les premiers, êtes cause de la mort du Roi.

„Le but du premier mouvement sous couleur royaliste, mais, en effet, opéré par les anarchistes et les jacobins, devoit être d'empêcher les élections. — Ramel déclare ensuite qu'une femme assistant à la conférence, invita lui Ramel à se rendre à une nouvelle conférence chez M. del Campo ou chez M. Tallien. Je n'ai, dit Ramel, vu là-dedans qu'un tissu d'intrigues; je ne puis croire coupable, ni M. del Campo, ni M. Tallien. „

Suit le rapport de Malo (que nous avons donné hier) Un autre rapport du même, annonce que les conjurés lui ont fait connoître les trois chefs du parti d'Orléans, lui ont appris que le fils d'Orléans étoit à Paris chez Santerre; que Labarolière, commandant l'artillerie à Paris, étoit gagné, ainsi que Dubuiffon, commandant l'artillerie à la Fère, qui s'étoit engagé à livrer son parc.

Suit un interrogatoire de M. de Lavillarnoy qui reconnoit comme ayant été saisies sur lui, les pièces indiquées et au nombre desquelles se trouvent des pouvoirs signés Louis, datés de Blankembourg; d'autres datés de Verone, le 25 Février 1796. Dans cet interrogatoire, le prévenu déclare qu'il n'entroit rien dans les projets d'attentatoire au gouvernement actuel, et qu'il avoit seulement réfléchi sur ce qu'il conviendrait de faire dans le cas du renversement du gouvernement par les jacobins; que si dans son plan il a désigné quelques membres des deux conseils, comme devant être chargés du gouvernement provisoire, il n'a jeté les yeux sur eux que par suite de leur réputation; mais qu'il ne les a jamais vus ni connus.

Suivent les autres interrogatoires. Brottier reconnoit toutes les pièces, mais dit qu'il ne sait comment il se fait quelles se soient trouvées chez lui (On rit). — Dunan assure n'avoir connu les autres que pour affaires d'épicerie, et n'avoir rien entendu de la conversation, ou de la lecture des pièces faites chez Malo. Des particuliers ont désarmé le factionnaire placé à la porte pour l'arrêter; mais il déclare ne les pas connoître. — Proly déclare avoir eu des

converſation avec Malo & Ramel; mais il nie tout ce que ce dernier a dit tenir de lui. Il a été membre de la ſociété populaire de Troyes et y a arboré le bonnet rouge; mais il a cru, dit-il, devoir tenir cette conduite, vu la place qu'il occupoit, celle d'inspecteur des ſalpêtres. Il déclare en outre être né de parens nobles allemands. — Debar eſt convenu de ſes relations avec Villarnoïs, mais il aſſure n'avoir eu aucune connoiſſance du plan de conſpiration.

*Séance du 4* — On continue la lecture des pièces. Voici la principale: le plan de conſpiration.

On devoit poſer des corps-de-garde de gens ſûrs à toutes les barrières & aux murs de clôture; ne laiſſer entrer que les approviſionnemens & les fidèles attendus, lesquels répondroient au mot d'ordre convenu; ne laiſſer ſortir perſonne dans les premières 24 heures; ſ'emparer des Invalides, de l'Ecole-Militaire, des magafins des Feuillans, des télégraphes, des Thuilleries, du Luxembourg & des maiſons des miniſtres; ſ'aſſurer du cours de la rivière, au deſſus & au deſſous de Paris: trois cents hommes de Verſailles, de Seves ou de Paris, ſuffiroient pour ſ'emparer de Meudon; ſ'emparer des poudrières d'Efmonnes, de Corbeil, du donjon de Vincennes pour en faire une priſon, ou pour protéger la retraite, en cas de beſoin; les habitans de Vincennes ſont bons. Etablir au Temple le quartier-général & la réſidence des repréſentans du Roi; intercepter les ponts; contenir les fauxbourgs St. Antoine & St. Marceau par tous les moyens militaires; établir une batterie à Montmartre pour contenir Paris & éclairer les routes du Nord.

Si la promeſſe de l'amniftie ne ramène pas chaque directeur, mettre leur tête à prix & les déclarer traîtres au Roi & à la patrie; conſigner les membres des deux conſeils dans leurs maiſons, ſurtout empêcher leur réunion & leur inſpirer de la terreur; ſ'aſſurer des municipalités, des jacobins & des principaux terroristes; rétablir la juridiction prévôtale & les anciens ſupplices; au premier propos incendiaire, faire juger prévôtalemeut; brûler les preſſes des journaux jacobins, du *Père Duchêne*, des *Hommes Libres*, de la *Sentinelles*, de l'*Ami des Loix*, le *Rédacteur* & les *Défendeurs de la Patrie*, &c.; arrêter leurs auteurs; mettre en liberté tous ceux qui ne ſeroient pas en priſon pour crime; proclamer une amniftie générale au nom du Roi; annoncer la paix comme prochaine; ordonner aux juges de paix, aux tribunaux de continuer proviſoirement leurs fonctions au nom du Roi; faire une proclamation honorable pour les armées & amicale pour les puiffances étrangères; faire garder honorablement, mais avec ſurveillance, les ambassadeurs étrangers, juſqu'au retour des couriers qui ſeront expédiés à leurs cours; ordonner à tous les fournisseurs & agens de continuer leurs ſervices; faire circuler dans les rues de nombreuses patrouilles; ordonner l'ouverture des boutiques; faire un approviſionnement de grenades, c'eſt le meilleur moyen de diſſiper les attroupemens; rendre à la gendarmerie ſon nom de maréchauffée, & lui donner un chef, lui faire faire le ſervice de Paris; envoyer des proclamations dans les provinces auſſitôt que le Roi auroit été proclamé à Paris; déployer la plus grande ſévérité contre les royalistes qui ſe livreroient à des vengeances, dans le moment où l'indulgence ſeroit proclamée au nom du Roi; nommer M. Vaubert directeur général des approviſionnemens; que perſonne ne peux mieux adminiſtrer que lui; nommer M. Henic, ancien premier commis, miniſtre des affaires étrangères; laiſſer Benczech à l'intérieur; mettre à la marine M. de Fleurieu; à la juſtice, Siméon ou Pareſſeux; aux fi-

nances, M. Vignolle Desgranges, demeurant rue Saint-Florentin, vis-à-vis l'hôtel de Pinſantado; au miniſtère des Indes, Barbé-Maibois; au miniſtère de la police, laiſſer Cochon, ou y mettre Portalis; mais Cochon a voté la mort du Roi, ce ſeroit trop effaroucher les Royalistes; réunir les anciens agens de la police, & les charger de remonter cette partie.

Abolir les décades & le comput républicain; charger M. Debar, ancien major de la garde de Paris, de recréer cette garde; ordonner aux anciens intendans de ſe rendre dans les provinces; ordonner à M. Villière de reprendre la direction générale des ponts & chaussées; être avare du ſang françois; & ſe ſouvenir qu'aucun gouvernement n'a le droit de faire mourir, que pour l'exemple. (*La ſuite de cette ſéance à demain*).

*De l'Italie, le 4 Février.*

Le miniſtre françois Cacault a quitté Rome dans les derniers jours de Janvier. — Le général en chef Buonaparte eſt dans ce moment à Bologne; il y a paſſé en revue les différens corps de gardes nationales que l'on a réunis pour marcher ſur la Romagne, de concert avec un certain nombre de troupes françoises. — Buonaparte vient de faire demander, au nom du directoire, à la cour de Florence, une ſomme de deux millions à remettre dans le plus court délai; favoir, un million pour les fraix que la république a faits pour défendre le port de Livourne, et l'autre million ſur le pied d'emprunt. L'on croit que le Grand-Duc accédera à cette demande.

Il a été découvert une nouvelle conjuration à Turin; un grand nombre de perſonnes ſuſpectes ont été arrêtées pendant la nuit. La Gazette de Milan dit que ces conjurés vouloient ſe rendre libres & ſe délivrer des fortes charges que leur impoſe le gouvernement.....

*De Botzen, le 4 Février.*

L'on vient de faire circuler un avis au public, où il eſt dit que, d'après des rapports officiels, la vallée de Cimer (*Cimberthal*) a été occupée de nouveau par un nombre ſuffiſant de troupes ſous les ordres du brave lieutenant-colonel Lizzeni; que le corps d'armée deſtiné à défendre le Tyrol a été conſidérablement renforcé et eſt encore tous les jours, et que le commandant en chef a donné l'aſſurance conſolante qu'il eſpéroit d'empêcher l'ennemi de faire des progrès ultérieurs ſur notre territoire.

*D'Inſpruck, le 8 Février.*

S. A. R. l'Archiduc Charles eſt paſſé avant-hier par cette ville.

Suivant ce qu'on apprend, l'ennemi a fait de nouvelles tentatives pour pénétrer en avant de Trente ſur Botzen; mais il n'a réuſſi qu'à gagner quelque terrain.